



Régionale d'élevage
DU LEONBERG

NAJAC

11 Octobre 2020

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Dimanche 11 octobre 2020

NAJAC

organisée par



le Club Français du Leonberg

affilié à la Société Centrale Canine
pour l'amélioration des races de chiens en France

(Fédération nationale reconnue d'utilité publique par décret du 28 avril 1914, agréée par le Ministère de l'Agriculture, pour l'amélioration des races de chiens en France, par décret du 22 mai 1969)

Catalogue officiel

*Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines.
Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière brutale ou cruelle.
La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.*

COMITÉ DU CFL

Mme Valérie BONTEMS : Présidente

10, cité Résidentielle
78850 THIVERVAL GRIGNON
01 30 54 57 08 - 06 60 60 35 85
leonberg.presidente@gmail.com

Mme Janine TORRES : 1ère Vice Présidente

Les Hauts de Coriolan
83120 PLAN DE LA TOUR
04 94 17 17 10 - 06 19 37 85 04
janinetorres.leo@gmail.com

M. Xavier REMY : 2ème Vice Président

10, rue de Massonnex
01710 THOIRY
06 84 10 96 21
remy_xavier1@yahoo.fr

Mme Monique LAROUX : Secrétaire

4, chemin du Castel
09100 ARVIGNA
09 52 71 21 91 - 06 25 01 97 09
leolignebleue@aol.com

Mme Cathy REINHART : Trésorière

976, chemin de La Roque
13780 CUGES LES PINS
06 24 64 32 37
976cathy.reinhart@gmail.com

M. Gérard BLANC : Membre

215, route des Régences
74150 VALLIERES - 06 18 06 34 51
04 50 08 12 47 - 06 18 06 34 51
blancgerarddaniele@orange.fr

Mme Nathalie POINTOUT : Membre

27, rue du Commandant Kieffer
95240 CORMEILLES EN PARISIS
06 18 09 78 61
nathalie.pointout@gmail.com

Mme Nanoue SIMEON : Membre

129, Rue des Rivoisières
69124 COLOMBIER SAUGNIEU
06 51 62 85 46
s.nanoue@numericable.com

Mme Pauline Marteyn : Membre

631 rte du Bourg – La Menotte
71110 St DIDIER EN BRIONNAIS
06 86 56 93 68
popoartemis@gmail.com

M Jean François PIQUET : Membre

94 allée Cassiopée
83 700 Saint Raphael
06 48 19 80 08
jfpiquet@gmail.com

Mme Nathalie Marrel : Membre

284 Rte des Peupliers
38270 MOISSIEU SUR DOLON
06 28 06 13 79
nathalie_marrel@hotmail.fr

Bonjour à toutes et tous et bienvenue à NAJAC

Comme chaque année, j'ai grand plaisir à vous accueillir à la régionale de notre magnifique région d'Occitanie. Depuis 2015, nous avons la chance d'être reçus au Camping des Etoiles, dans un cadre champêtre et convivial, par deux adorables personnes que sont Sylvie et Pierrot. Ils mettent tout en œuvre pour que nous passions un merveilleux week end. Et cela semble fonctionner puisque beaucoup d'entre vous reviennent année après année.

Cette année, nous avons le plaisir de recevoir le Dr Gérard MIGNOT, j'espère qu'il aura autant de plaisir à juger notre régionale que ses prédécesseurs. Et, évidemment, j'espère que chacun d'entre vous passera un excellent moment, dans la convivialité, le respect et la bonne humeur.

Je rappelle que les régionales d'élevage sont avant tout des rencontres, avec les autres propriétaires bien sûr, mais aussi avec des Léonbergs que nous ne sommes pas amenés à rencontrer ailleurs et qui, individuellement, peuvent participer à la diversité génétique de notre race. C'est toute la richesse d'une régionale.

Je voudrais remercier tous ceux grâce à qui notre régionale a autant de succès :

Sylvie et Pierrot, les propriétaires du camping

Le Dr Gérard MIGNOT, notre juge pour 2020

Le Dr Nicolas REIS et la clinique vétérinaire du Pas du Causse à Villefranche de Rouergue qui répondent tous les ans présent

Joël MATHIVAUD et Aurélienne VOIRY, notre sympathique équipe sociabilité du TAN

et à tous ceux qui apportent leur aide spontanée pour tout installer puis ranger.

Et un grand merci à tous, qui, par votre présence et votre participation, permettent l'existence, la réussite et la convivialité de notre régionale occitane.

Je vous souhaite donc à tous une très bonne journée, amusez vous bien, faites de belles rencontres et revenez nous voir l'année prochaine avec le même enthousiasme.

RÉCOMPENSES

Pour les Baby et les Puppy

1 petite médaille, 1 jouet et 1 diplôme

1 coupe pour le meilleur baby

1 coupe pour le meilleur puppy

Pour les vénérables

1 grande médaille, 1 cadeau et 1 diplôme

Pour les vétérans

1 grande médaille, 1 cadeau et 1 diplôme

Pour les jeunes

1 grande médaille pour les Excellents

1 petite médaille pour les autres

1 diplôme et un cadeau pour tous

1 coupe pour le meilleur jeune

Pour intermédiaires, ouvertes et champions

1 grande médaille pour les Excellents

1 petite médaille pour les autres

1 diplôme et un cadeau pour tous

1 trophée pour le meilleur mâle et la meilleure femelle

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION A LIRE ATTENTIVEMENT

(Pour tous les cas non prévus, le règlement de la Société Centrale Canine sera appliqué)

ARRIVÉE ET JUGEMENTS - L'accès à l'exposition et le début des jugements seront précisés par le délégué en charge de l'organisation

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Un contrôle vétérinaire sera assuré à l'entrée. En cas de refus d'accès par le Service Vétérinaire le montant de l'engagement reste acquis à la Société organisatrice.

PRÉSENTATION - Le « double handling » est interdit et sera sanctionné par le juge (disqualification).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits ne seront pas remboursés.

ENGAGEMENTS - Clôture des engagements 15 jours avant la date de l'exposition. Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix. Les juges qui n'officent pas, peuvent inscrire et présenter des chiens leur appartenant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements.
 - toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes Affixe et Classes de reproducteur, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.
- Les droits d'engagements doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société, même si l'exposant ne peut présenter de chien.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions :

- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
 - auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper la qualité de celui-ci ;
 - ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au juge ou à la société organisatrice ;
 - ceux qui auront subrepticement remplacé un chien engagé par un autre ;
- Les sanctions seront prononcées conformément au Règlement intérieur.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toutes responsabilités du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas et pour quelques causes que ce soit.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserve, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition (voir paragraphe Réclamations).

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

CLASSE INTERMÉDIAIRE : pour les chiens âgés de 15 à 24 mois.

CLASSE OUVERTE : à partir de 15 mois.

CLASSE TRAVAIL : à partir de 15 mois, pour les chiens titulaires de l'attestation délivrée par la S.C.C. (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

CLASSE JEUNE : Pour tous les chiens de 9 à 18 mois.

CLASSE CHAMPION DE BEAUTÉ à partir de 15 mois, la photocopie du titre de champion doit être jointe à l'engagement

CLASSE VÉTÉRAN : à partir de 8 ans.

GROUPE VÉNÉRABLE : à partir de 10 ans.

CLASSE PUPPY : pour les chiens âgés de 6 à 9 mois. Cette classe donne droit à simplement une appréciation (Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Insuffisant).

CLASSE BABY : pour les chiens âgés de 4 à 6 mois. Cette classe donne droit à une appréciation (idem puppy).

CLASSE D'AFFIXE : Pour trois à cinq chiens, sans distinction de sexe, déjà engagés et avoir concourus dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à des exposants différents.

CLASSE REPRODUCTEUR : Chiens ou chiennes accompagnés d'au moins trois à cinq descendants, au 1er degré, déjà engagés et avoir

concourus dans une classe individuelle, présence obligatoire.

Sont considérées comme classe individuelle : les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, JEUNE, TRAVAIL, CHAMPION DE BEAUTÉ, VÉTÉRAN.

REFUS ou EXCLUSIONS :

1- des engagements - la société se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés.

2- des chiens - (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le «Service Vétérinaire»,
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race.

Les jugements sont sans appel dès que prononcés.

Excellent - Ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante, la supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe

Très bon - Ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

Bon - Doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

Suffisant - Est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoire ou pas en condition optimale.

Disqualifié - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales.

Ne peut être jugé - Ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées visant à corriger la condition optimale du chien ou de ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant de trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette somme restera acquise à la Société organisatrice si après examen des réclamations, elles sont reconnues sans fondement.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux la photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé d'origine étrangère. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

Les exposants sont responsables du bien être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant, entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

STATISTIQUES

2e Groupe

Race	N° sur Cat.	chiens
CHIEN DE LEONBERG	De 1 à 50	50

M. MIGNOT GERARD (FR)	50
CHIEN DE LEONBERG	50
Mâles : 25	
CLASSE PUPPY	3 1-3
CLASSE JEUNE	3 4-6
CLASSE INTERMÉDIAIRE	6 7-12
CLASSE OUVERTE	11 13-23
CLASSE CHAMPION	2 24-25
Femelles : 25	
CLASSE BABY	3 26-28
CLASSE PUPPY	4 29-32
CLASSE JEUNE	3 33-35
CLASSE INTERMÉDIAIRE	7 36-42
CLASSE OUVERTE	6 43-48
CLASSE VÉTÉRANS 8 ANS ET +	2 49-50

- CHIEN DE LEONBERG -

Juge : M. *MIGNOT GERARD (FR)*

• PUPPY MÂLES •

- 1 RACKHAM LE ROUGE GRANDE LEONIS** PKR EN COURS - Puce : 616093901067805 né: 20/02/2020 (FEJO AGER TRIFOLIUM x KULKA GRANDE LEONIS) Eleveur : EWA JARAS, Prop : LAVERGNE MAGALI
- 2 RAPHAELO DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS** LOF 37951 - Puce : [250269590144499](#) né: 13/02/2020 (LEMPILEIJONAN LAPIN KULTAA x JOLIE BRONTOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS) Eleveur : LAVERGNE MAGALI, Prop : MATHIVAUD JOEL
- 3 ROI OSLO DE LA LIGNE BLEUE** LOF 37886 - Puce : [250269300002477](#) né: 12/01/2020 (MESTER ELLO NO REBAT x NATURE ECHO INDIA DE LA LIGNE BLEUE) Eleveur : LAROUX MONIQUE, Prop : COL CAMILLE

• JEUNE MÂLES •

- 4 PAGNOL-PERCEVAL DU BONNIE BLUE FLAG** LOF 37785 - Puce : [250269608500472](#) né: 07/12/2019 (LUCIEN DU BONNIE BLUE FLAG x MANDOLINE DU BONNIE BLUE FLAG) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : YANN FRAPPESAUCÉ
- 5 PLATON DES SONGES DU CLAN DES LOUPS** LOF 37900 - Puce : [250268732378554](#) né: 11/11/2019 (NORRIS-ANTONIUS-NOBLE DU TRISKEL DE STEMIDOR x MAM'ZELLE MAIKA DES SONGES DU CLAN DES LOUPS) Eleveur : RICHETIER VALERIE, Prop : SANNIER JEAN-MARC
- 6 PREVERT-INDIAN DU BONNIE BLUE FLAG** LOF 37784 - Puce : [250269608500102](#) né: 07/12/2019 (LUCIEN DU BONNIE BLUE FLAG x MANDOLINE DU BONNIE BLUE FLAG) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : DOS SANTOS ISABELLE

• INTERMÉDIAIRE MÂLES •

- 7 LEMPILEIJONAN SUURI TOIVO** LOF 38252/6302 - Puce : [934000011215125](#) né: 29/01/2019 (FAITHFUL AMIGO EAU DE HUGO BOSS x LEMPILEIJONAN ITSE IHANUUS) Eleveur : ANNI LATHI, Prop : ROUSSELET ANNE-CÉCILE
- 8 PEPERE DE L'AMOUR DE GRACE** LOF 37135 - Puce : C [250268742001162](#) né: 07/04/2019 (BISHOP LEON DEL JOBALO x I'BONSCOTT INDIANA DE LA VALLEE DE CHEYENNE) Eleveur : CAGNIN & BOISSON JEROME & CECILE, Prop : OTHENIN SANDRE
- 9 PIERROT DU BONNIE BLUE FLAG** LOF 37214 - Puce : C [250269608248152](#) né: 30/04/2019 (LUCIEN DU BONNIE BLUE FLAG x JOSEPHINE DU VIEUX KADOUMALOU) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : BLANCHARD CECILE
- 10 POLOCHON DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS** LOF 37115 - Puce : C [250269811713023](#) né: 12/03/2019 (IGLOO x JOLIE BRONTOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS) Eleveur : LAVERGNE MAGALI, Prop : BRU INGRID
- 11 POPITCH FJORD DE LA LEGENDE DU CHENE** LOF 36958/6305 - Puce : [250268732562949](#) né: 26/01/2019 (SKJAERGAARDENS DISNEY-PIPP0 x MONA LISA DE LA LEGENDE DU CHENE) Eleveur : BREMOND ANNE, Prop : GELLY MARC
- 12 ROSACEAE PTEROSTYRAX** NHSB 3147289 - Puce : 528140000748302 né: 01/02/2019 (JABBERWOCKY'H SPICY HONEY DU TEMPLE D'ARTEMIS x ROSACEAE GAZANIA) Eleveur : H.K.J. VAN LOBENSTEIN, Prop : STRAMER METHA

• OUVERTE MÂLES •

- 13 EDELVEIS ONLI IZ GALKINA GNEZDA** LOF 36062/6076 - Puce : [972274000273487](#) né: 30/08/2016 (AMICUS OPTIMUS GALLUS x CHENZANA) Eleveur : SVETLANA MASTYUGINA, Prop : MATHIVAUD JOEL
- 14 ELAR BALTIC LEON'S** LV 45005/19 - Puce : C [900164001622939](#) né: 14/09/2018 (LIONGATE'S SIRIUS x NEVER LOSE BALTIC LEON'S) Eleveur : VITA SAPOLGINA, Prop : BELLARD VALERIE
- 15 IGLOO** LOF 35918/6054 - Puce : [250269606030867](#) né: 26/09/2013 (TI x TI) Eleveur : VENET ALEXANDRE, Prop : BRU INGRID
- 16 JOHAN DIT JULIUS DU BONNIE BLUE FLAG** LOF 32737/5880 - Puce : [250269606227330](#) né: 11/09/2014 (GASTON DE LA FORET D'EGURALDE x HARMONY DU BONNIE BLUE FLAG) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : BARLA CHRISTINE
- 17 JOSSE DU BONNIE BLUE FLAG** LOF 32734/5881 - Puce : [250269606228524](#) né: 11/09/2014 (GASTON DE LA FORET D'EGURALDE x HARMONY DU BONNIE BLUE FLAG) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : BARLA CHRISTINE

- 18 JULIAN DIT JASON DU BONNIE BLUE FLAG** LOF 32738/5870 - Puce : [250269606230402](#) né: 11/09/2014 (GASTON DE LA FORET D'EGURALDE x HARMONY DU BONNIE BLUE FLAG) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : RIVAYRAN ALAIN
- 19 LEON DIT LASZLO DU BONNIE BLUE FLAG** LOF 33842/6099 - Puce : [250269606556614](#) né: 08/10/2015 (HELFF DU BONNIE BLUE FLAG x GERALDINE DU BONNIE BLUE FLAG) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : BERNADETTE MERCKX
- 20 MARCEAU-MOKA DU BONNIE BLUE FLAG** LOF 34354/6104 - Puce : [250269606689417](#) né: 30/04/2016 (HELFF DU BONNIE BLUE FLAG x HARMONY DU BONNIE BLUE FLAG) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : ALAIN DHAINAUT
- 21 MESTER ELLO NO REBAT** LOF 34075/5976 - Puce : [250268500991576](#) né: 14/02/2016 (JEANNOT DU NIMBUS BIG BAND x IVONE ELLO NO REBAT) Eleveur : GENDRE JEAN-PAUL, Prop : GONELLA NELLY ET CHRISTOPHE
- 22 NABOO-BRAHMJA DE LA LEGENDE DU CHENE** LOF 35262/6155 - Puce : [250268731832316](#) né: 27/03/2017 (JOJOBA-BAILOO DE LA LEGENDE DU CHENE x HAYA BRAHMJA DE LA LEGENDE DU CHENE) Eleveur : BREMOND ANNE, Prop : THURIET ANNE-CELINE
- 23 NOUGAT ELLO NO REBAT** LOF 35619/6191 - Puce : [250268501366046](#) né: 24/08/2017 (LOUKOUM DE L'ARCHE DE CAUX x IAKA ELLO NO REBAT) Prop. et Elev. : GENDRE JEAN-PAUL
- CHAMPION MÂLES •**
- 24 LEMPILEIJONAN LAPIN KULTAA** LOF 36480/6127 - Puce : [985141001122828](#) né: 29/01/2017 (PIA DESIDERATA DIANTHUS GOLDEN CROSS x LEMPILEIJONAN ONNENPOTKU) Eleveur : ANNI LATHI, Prop : ROUSSELET ANNE-CÉCILE
- 25 NAGALAND-BRAHMJA DE LA LEGENDE DU CHENE** LOF 35263/6141 - Puce : [250268731832320](#) né: 27/03/2017 (JOJOBA-BAILOO DE LA LEGENDE DU CHENE x HAYA BRAHMJA DE LA LEGENDE DU CHENE) Eleveur : BREMOND ANNE, Prop : BOISSEAU DOMINIQUE
- BABY FEMELLES •**
- 26 RAPSDIE DES PETITES CREATURES DIVINES** LOF 38184 - Puce : [250269100209135](#) née: 15/05/2020 (BISHOP LEON DEL JOBALO x MAGDALENA MOLLIE DE LA CITADELLE D'HERMANCE) Eleveur : OTHENIN SANDRINE, Prop : HUMBLLOT-CLAVEL ISABELLE
- 27 RASPBERRY SWEET CHUTNEY DE L'ARCHE DE CAUX** LOF 38169 - Puce : [250269590126375](#) née: 06/05/2020 (LOUKOUM DE L'ARCHE DE CAUX x NICKEL-CHROME DES BOIS DE GIVERZAT) Eleveur : HEBERT VIRGINIE, Prop : HÉBERT VIRGINIE
- 28 RICOLA DE L'ARCHE DE CAUX** LOF 38171 - Puce : [250269590121534](#) née: 06/05/2020 (LOUKOUM DE L'ARCHE DE CAUX x NICKEL-CHROME DES BOIS DE GIVERZAT) Eleveur : HEBERT VIRGINIE, Prop : LOO MONIQUE
- PUPPY FEMELLES •**
- 29 RAVEN DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS** LOF 37956 - Puce : [250269590144455](#) née: 13/02/2020 (LEMPILEIJONAN LAPIN KULTAA x JOLIE BRONTOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS) Eleveur : LAVERGNE MAGALI, Prop : CHRISTIAENS PASCAL
- 30 REBANE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS** LOF 37957 - Puce : [250269590144475](#) née: 13/02/2020 (LEMPILEIJONAN LAPIN KULTAA x JOLIE BRONTOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS) Prop. et Elev. : LAVERGNE MAGALI
- 31 ROMANEE CONTI DE LA LIGNE BLEUE** LOF 37887 - Puce : [250269300002473](#) née: 12/01/2020 (MESTER ELLO NO REBAT x NATURE ECHO INDIA DE LA LIGNE BLEUE) Prop. et Elev. : LAROUX MONIQUE
- 32 RUEHLEIA BRONTOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS** LOF 37958 - Puce : [250269590144450](#) née: 13/02/2020 (LEMPILEIJONAN LAPIN KULTAA x JOLIE BRONTOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS) Prop. et Elev. : LAVERGNE MAGALI
- JEUNE FEMELLES •**
- 33 ETERNAL JOY TO WORLD GINGER HEAVEN** PKR II-139344 - Puce : [616093900857867](#) née: 09/09/2019 (BEAUTIFUL PRIDE SULTAN x SUMMER ENIGMA'S HERITAGE GINGER HEAVEN) Eleveur : DAGMARA KORZENIEWSKA-SPEDDING, Prop : LAVERGNE MAGALI
- 34 P' AKIRA DE L'OREE DES FORETS DES LANDES** LOF 37764 - Puce : [250269811722791](#) née: 10/11/2019 (FOREST LEOLAND VOM UNTERBERG x MOIRA DE L'OREE DES FORETS DES LANDES) Eleveur : CHRISTIAENS PASCAL & MME YERNA PASCALE, Prop : CHRISTIAENS PASCAL

35 PROMESSE DE LA LIGNE BLEUE LOF 37551 - Puce : [250269100025126](#) née: 11/08/2019 (MESTER ELLO NO REBAT x ZOLA'S ZAMBRA FI VOM LOWENGARTEN) Prop. et Elev. : LAROUX MONIQUE

• **INTERMÉDIAIRE FEMELLES** •

36 PERETTE DU BONNIE BLUE FLAG LOF 37219 - Puce : C [250269608247526](#) née: 30/04/2019 (LUCIEN DU BONNIE BLUE FLAG x JOSEPHINE DU VIEUX KADOUMALOU) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : OTHENIN SANDRE

37 PEROLINE DU BONNIE BLUE FLAG LOF 37227 - Puce : C [250269608247916](#) née: 05/05/2019 (IGLOO x MANDOLINE DU BONNIE BLUE FLAG) Prop. et Elev. : HUPEL ANNE

38 PHILOMENE DU BONNIE BLUE FLAG LOF 37216 - Puce : C [250269608247960](#) née: 30/04/2019 (LUCIEN DU BONNIE BLUE FLAG x JOSEPHINE DU VIEUX KADOUMALOU) Prop. et Elev. : HUPEL ANNE

39 PIERRA MENTA POPITCH DE LA LEGENDE DU CHENE LOF 36962 - Puce : [250268732552576](#) née: 26/01/2019 (SKJAERGAARDENS DISNEY-PIPP0 x MONA LISA DE LA LEGENDE DU CHENE) Eleveur : BREMOND ANNE, Prop : BELLARD VALERIE

40 PIKINE POPITCH DE LA LEGENDE DU CHENE LOF 36965 - Puce : C [250268732552596](#) née: 26/01/2019 (SKJAERGAARDENS DISNEY-PIPP0 x MONA LISA DE LA LEGENDE DU CHENE) Eleveur : BREMOND ANNE, Prop : PONTAL EGLANTINE

41 PIN-UP DES GARDIENS DES LIONS LOF 36938/7372 - Puce : [250269608197080](#) née: 01/02/2019 (LEMPILEIJONAN LAPIN KULTAA x LOLLIP0P'S DE LA GRANDE BERGERIE) Eleveur : ROUSSELET ANNE-CECILE, Prop : ROUSSELET ANNE-CÉCILE

42 POCAHONTAS DE LA CHAUX BERTHOD LOF 36973 - Puce : C [250268732469808](#) née: 23/01/2019 (LONELY BOY DU NANT DE SALLY x RUA SOLEIL UNFORGETTABLE YOU ARE) Eleveur : LACROIX JEAN-MICHEL, Prop : MUNOZ-GUIPOUY CÉCILE

• **OUVERTE FEMELLES** •

43 MIRABELLE-MOIHRA DU BONNIE BLUE FLAG LOF 34764 - Puce : [250269606685704](#) née: 21/10/2016 (ISIDORE DU BONNIE BLUE FLAG x JOSEPHINE DU VIEUX KADOUMALOU) Eleveur : HUPEL ANNE, Prop : MARCONOT VIRGINIE

44 N'VICTORIA BARCOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS LOF 35737/7258 - Puce : [250269812282359](#) née: 06/09/2017 (LORD MY APATOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS x HAPPY DU CLOS DE LA WITTMATT) Prop. et Elev. : LAVERGNE MAGALI

45 OHLALA OUPS DES PETITES CREATURES DIVINES LOF 36580 - Puce : C [250268501579016](#) née: 19/08/2018 (JEANNOT DU NIMBUS BIG BAND x JAMY-LEE DE LA CITADELLE D'HERMANCE) Eleveur : OTHENIN SANDRINE, Prop : CAGNIN JÉRÔME

46 OKALIMBA DELUNA DE LA LIGNE BLEUE LOF 36463 - Puce : [250269802792054](#) née: 21/06/2018 (FARHAT MEMBER OF THE LEOGANG x ICI PAPA TANGO CHARLIE DE LA LIGNE BLEUE) Prop. et Elev. : LAROUX MONIQUE

47 OUAGA JOHANNSEN DU PAS DU CERF LOF 36433 - Puce : C [250268712589627](#) née: 05/07/2018 (JABBERWOCKY'H SPICY HONEY DU TEMPLE D'ARTEMIS x JUANITHA JAMAICA DU NIMBUS BIG BAND) Eleveur : AMBROGGI VIRGINIE, Prop : PONTAL EGLANTINE

48 OUILLOU DES GARDIENS DES LIONS LOF 36535/7336 - Puce : [250269608139955](#) née: 05/08/2018 (LORD MY APATOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS x MILA DES GARDIENS DES LIONS) Eleveur : ROUSSELET ANNE-CECILE, Prop : ROUSSELET ANNE-CÉCILE

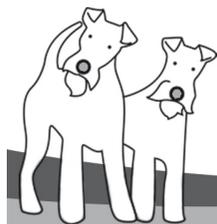
• **VÉTÉRANS 8 ANS ET + FEMELLES** •

49 HAYA BRAHMJA DE LA LEGENDE DU CHENE LOF 30371/6539 - Puce : [250269802108791](#) née: 23/05/2012 (KHAIMAS' SATURDAY DUCKY x A LOVELY BUTTERFLY VOM VIETINGSHOF) Eleveur : BREMOND ANNE, Prop : THURIET ANNE-CELINE

50 HERMINE DES RIVES DE LA SEVENNE LOF 30639/6454 - Puce : [250268730122083](#) née: 14/09/2012 (DAGOBERT DU DOMAINE DE LA PONCTUATION x CHEFFAINE DES RIVES DE LA SEVENNE) Eleveur : GONTHIER MARIE-DOMINIQUE, Prop : MARTIN STÉPHANE

Test	Puce	Nr. Cat.	Nom du chien	Propriétaire
T.R.R	934000011215125	7	LEMPILEIJONAN SUURI TOIVO	ROUSSELET ANNE-CÉCILE
TAN	250269608248152	9	PIERROT DU BONNIE BLUE FLAG	BLANCHARD CECILE
TAN	250269811713023	10	POLOCHON DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS	BRU INGRID
TAN	900164001622939	14	ELAR BALTIC LEON'S	BELLARD VALERIE
T.R.R	250268501366046	23	NOUGAT ELLO NO REBAT	GENDRE JEAN-PAUL
TAN	250269100025126	35	PROMESSE DE LA LIGNE BLEUE	LAROUX MONIQUE
TAN	250269608247916	37	PEROLINE DU BONNIE BLUE FLAG	HUPEL ANNE
TAN	250269608247960	38	PHILOMENE DU BONNIE BLUE FLAG	HUPEL ANNE
TAN	250268732552596	40	PIKINE POPITCH DE LA LEGENDE DU CHENE	PONTAL EGLANTINE
TAN	250269608197080	41	PIN-UP DES GARDIENS DES LIONS	ROUSSELET ANNE-CÉCILE
TAN	250268732469808	42	POCAHONTAS DE LA CHAUX BERTHOD	MUNOZ-GUIPOUY CÉCILE
T.R.R, TAN	250269812282359	44	N'VICTORIA BARCOSAURE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS	LAVERGNE MAGALI
TAN	250269802792054	46	OKALIMBA DELUNA DE LA LIGNE BLEUE	LAROUX MONIQUE
TAN	250268712589627	47	OUAGA JOHANNSEN DU PAS DU CERF	PONTAL EGLANTINE
TAN	250269606757716	51	MONT AIGOUAL INUKAMOUR	VISÉE FRANCK
TAN	250269608248103	53	PETRONILLE DU BONNIE BLUE FLAG	HUPEL ANNE

A		
ALAIN DHAINAUT:	835 Route de Gargas 31380 BAZUS FR (0952603873)	20
B		
BARLA CHRISTINE:	1843 route de Cazaux 32130 SAMATAN FR (0610422508)	16, 17
BELLARD VALERIE:	passage du coucou les monteyx 24210 LA BACHELLERIE FR (0633771485)	14, 39
BERNADETTE MERCKX:	Le Hayo 56450 LE HEZO FR (0608999529)	19
BLANCHARD CECILE:	1662 route de la nauze 12160 CAMBOULAZET FR (0660161459)	9
BOISSEAU DOMINIQUE:	67 eu Mendiartzte 64122 URRUGNE FR (0676716323)	25
BRU INGRID:	326 Mas De Sounat 46150 CRAYSSAC FR (0757531006)	10, 15
C		
CAGNIN JÉRÔME:	7, la prairie 01500 AMBUTRIX FR (0621951774)	45
CHRISTIAENS PASCAL:	Lieu-dit Batailley 47700 ST MARTIN DE CURTON FR (0553844931)	29, 34
COL CAMILLE:	4 lieu dit Martin 33210 ROAILLAN FR	3
D		
DOS SANTOS ISABELLE:	4 rue du pastel 81700 PUYLAURENS FR (0644120758)	6
G		
GELLY MARC:	Lieu dit Ruste 47600 LE FRECHOU FR (0767976688)	11
GENDRE JEAN-PAUL:	LIEU DIT SALAT 82500 ESCAZEUX FR (0563025245)	23
GONELLA NELLY ET CHRISTOPHE:	en sicrou 81470 CAMBON LES LAVAUR FR (0685416634)	21
H		
HÉBERT VIRGINIE:	7 Avenue du Berjarol 09300 LESPARROU FR (0683839872)	27
HUMBLLOT-CLAVEL ISABELLE:	LE MAS D'ENTRAYGUES 12400 ST VICTOR ET MELVIEU FR (0616099176)	26
HUPEL ANNE:	La Combe 12270 LUNAC FR (0565658945)	37, 38, 53
L		
LAROUX MONIQUE:	4 chemin du Castel 09100 ARVIGNA FR (0952712191)	31, 35, 46
LAVERGNE MAGALI:	SAINT-FRONT 24250 DOMME FR (0605044415)	1, 30, 32, 33, 44
LOMBARDY JOKE:	1 Laveissière 15190 MARCENAT FR (0471786042)	52
LOO MONIQUE:	165 route de Lelanne 40400 SAINT YAGÜEN FR (0681061192)	28
M		
MARCONOT VIRGINIE:		43
MARTIN STÉPHANE:	106 avenue du Roy 33440 AMBARES ET LAGRAVE FR (0677145122)	50
MATHIVAUD JOEL:	10 RUE DE L AUBEPINE LES BARDYS 87480 ST PRIEST TAURION FR (0555396992)	2, 13
MUNOZ-GUIPOUY CÉCILE:	220 avenue Marcel Dassault 33700 MÉRIGNAC FR (0670176841)	42
O		
OTHENIN SANDRE:	Le Bourg 81320 BARRE FR (0782548324)	8, 36
P		
PONTAL EGLANTINE:	41 rue Laroque 33150 SAINTE EULALIE FR (0622906747)	40, 47
R		
RIVAYRAN ALAIN:	30 avenue de Thuriès 81190 PAMPELONNE FR (064482906)	18
ROUSSELET ANNE-CÉCILE:	Baptifoi 23100 ST MARTIAL LE VIEUX FR (0612533102)	7, 24, 41, 48
S		
SANNIER JEAN-MARC:	10, impasse lasbroues 31470 ST LYS FR (0562141575)	5
STRAMER METHA:	La Tissière 03130 LODDES FR (0470552677)	12
T		
THURIET ANNE-CELINE:	6 rue saint Laurent 28630 CORANCEZ FR (0617430781)	22, 49
V		
VISÉE FRANCK:	Mas du Caladon 30770 AUMESSAS FR (0660335189)	51
Y		
YANN FRAPPESAUCE:	Lieu dit Castillon 82500 FAUDOAS FR (0679541001)	4



SCC Expo

ENGAGEMENTS EN LIGNE
www.sccexpo.fr



NOTES

